



GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
BRUSSELSE HOOFDSTEDELIJKE REGERING

13 novembre 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La facturation électronique devient la norme pour les administrations régionales bruxelloises

Annonce effectuée en marge de l'événement 'Brussels Smart City for Economy'

Les entreprises et les organisations qui facturent aux administrations régionales bruxelloises pourront le faire par voie électronique dès l'année prochaine. Cela permettra d'éviter d'innombrables tracas administratifs. C'est ce que vient d'annoncer la Secrétaire d'État bruxelloise à la Transition numérique au Palais des Académies, à Bruxelles, à l'occasion de l'événement *Brussels Smart City for Economy* qui réunissait environ 200 entrepreneurs.

La facturation électronique est introduite auprès des administrations régionales bruxelloises qui sont connectées à la plateforme régionale SAP. Concrètement, il s'agit des institutions suivantes : Atrium, Visit Brussels, BBP, BPS, COCOM et SIAMU.

"La Smart City que nous développons en Région bruxelloise offre d'énormes possibilités aux citoyens et aux entreprises. Lors de notre série d'événements Smart City, nous illustrons cela avec l'aide d'exemples réussis et de conférenciers inspirants, venus d'ici et d'ailleurs. Mais les pouvoirs publics travaillent aussi eux-mêmes avec des outils de technologie numérique pour améliorer Bruxelles. La facturation électronique signifie que de nombreux commerçants et entrepreneurs verront leurs échanges avec les administrations régionales fortement simplifiés. Je suis donc ravie que nous puissions rendre la Région bruxelloise également Smart pour les entrepreneurs", précise la Secrétaire d'État bruxelloise à la Transition numérique **Bianca Debaets**.

"La facturation électronique poursuit l'objectif de simplification électronique du Small Business Act, 77 mesures concrètes pour faire de la Région bruxelloise une région PME-friendly. Cela contribue à atteindre l'objectif de diminuer de 30% les retards de paiement", explique **Didier Gosuin**, Ministre bruxellois de l'Economie.

La facturation électronique commencera dans le courant de 2018. La Région de Bruxelles-Capitale traite environ 400.000 paiements par an.

Environ 200 entrepreneurs se sont retrouvés à l'événement *Smart City for Economy* au Palais des Académies. Au travers de différents ateliers, ils ont échangé leurs points de vue par rapport à l'impact de la numérisation sur leurs activités commerciales. Les conclusions des ateliers seront formulées sous forme de recommandations au gouvernement bruxellois.

Digital champion auprès de la Commission européenne et président du Conseil national français du numérique, Gilles Babinet était le conférencier principal de l'événement. Le Français a encouragé les participants à intégrer de manière radicale les conséquences de la révolution de l'information numérique dans le processus de production, le modèle économique, l'organisation et la culture d'entreprise elle-même.

Annexe: quelques photos du Smart City Event.

Porte-parole Bianca Debaets: Pierre Migisha, 0475 720 412, pmigisha@gov.brussels